LA PERCEPTION DE LA SURVEILLANCE DES LIEUX PUBLICS PAR LA POPULATION.

FRANCISCO KLAUSER,
DIRECTEUR, INSTITUT DE GÉOGRAPHIE, UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL



Source: Raoul Kaenzig & Francisco Klauser, Genève, 2014

BILAN
en 8 arguments

Argument 1

La majorité de la population soutient la surveillance policière des lieux publics

- Environ ¾ de la population sont en faveur de la surveillance policière par caméra vidéo et/ou drone
- Grande confiance vis-à-vis de l'Etat: « qui n'a rien à cacher n'a rien à craindre de la surveillance »
- Maintien du « monopole de surveillance » de l'Etat

Argument 2

La majorité de la population est contre la surveillance privée des lieux publics

- Environ ¾ de la population sont contre la surveillance privée des lieux publics par caméra vidéo et/ou drone
- On veut être mieux informé de la surveillance privée
- A noter: Il n'existe aucun registre des caméras privées avec vue sur les lieux publics (trottoirs, etc.)

Argument 3

Si on a le choix, on préfère autre chose que la surveillance par caméra vidéo

- On préfère la surveillance humaine à la surveillance technologique
- La vidéosurveillance est autant demandé qu'un meilleur éclairage public
- On est favorable aux caméras de surveillance, mais on n'y croit pas vraiment

Argument 4

On oublie vite la présence des caméras de surveillance

- On ignore et ne reconnait pas les caméras
- Les caméras n'interviennent pas par elles-mêmes
- Effet rassurant et préventif très limité

Argument 5

Les technologies de surveillance créent de la distance plutôt que de la proximité

- On n'a pas accès au monde derrière les caméras
- On ne peut pas interagir avec la caméra
- La mise à distance spatiale du contrôle crée aussi une distance mentale avec celui-ci

Argument 6

La police est moins enthousiaste que certain.ne.s politicien.ne.s en matière de vidéosurveillance

- Réalisme par rapport à l'efficacité des caméras
- Craintes budgétaires
- Effets néfastes pour le proximity policing

Argument 7

C’est plus compliqué et plus cher qu’on pense (notamment: n’oublions pas le facteur humain)

- Le défi du visionnage en direct
- Les problèmes du maintien
- Et les personnes déçues…

Argument 8 (conclusion)

Il faut trouver le bon équilibre entre mesures humaines et mesures technologiques

- La recherche de la proportionnalité budgétaire
- Vers une surveillance flexible, adaptée aux besoins? Ou vers une standardisation de la surveillance?
- L'importance d'impliquer les personnes/groupes concernés
- La lenteur Suisse peut être un avantage…

MERCI !

Prof. Francisco R. Klauser
Directeur
Institut de Géographie
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel
Tél. +41 32 718 16 79
Francisco.klauser@unine.ch
www.unine.ch